

Dossier de presse

Le 14 novembre 2019

OUVERTURE DU NOUVEAU COLLEGE MARCEL-PAGNOL A RUEIL-MALMAISON



© CD 92 / Julia Brechler

Contact presse

Marion DEBAIN

tél. : 01 47 29 36 69

mdebain@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Communiqué de presse

Le 14 novembre 2019

UN NOUVEAU COLLEGE MARCEL-PAGNOL A RUEIL-MALMAISON



Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, a inauguré le collège Marcel-Pagnol à Rueil-Malmaison, avec Nathalie Léandri, Vice-présidente du Département en charge des affaires et constructions scolaires, Patrick Ollier, Maire de Rueil-Malmaison et Président de la Métropole du Grand Paris, et Charline Avenel, Rectrice de l'académie de Versailles et Chancelière des Universités.

Le Département a investi 37,3 M€ pour la démolition/reconstruction de ce collège qui a rouvert ses portes à la rentrée 2019.

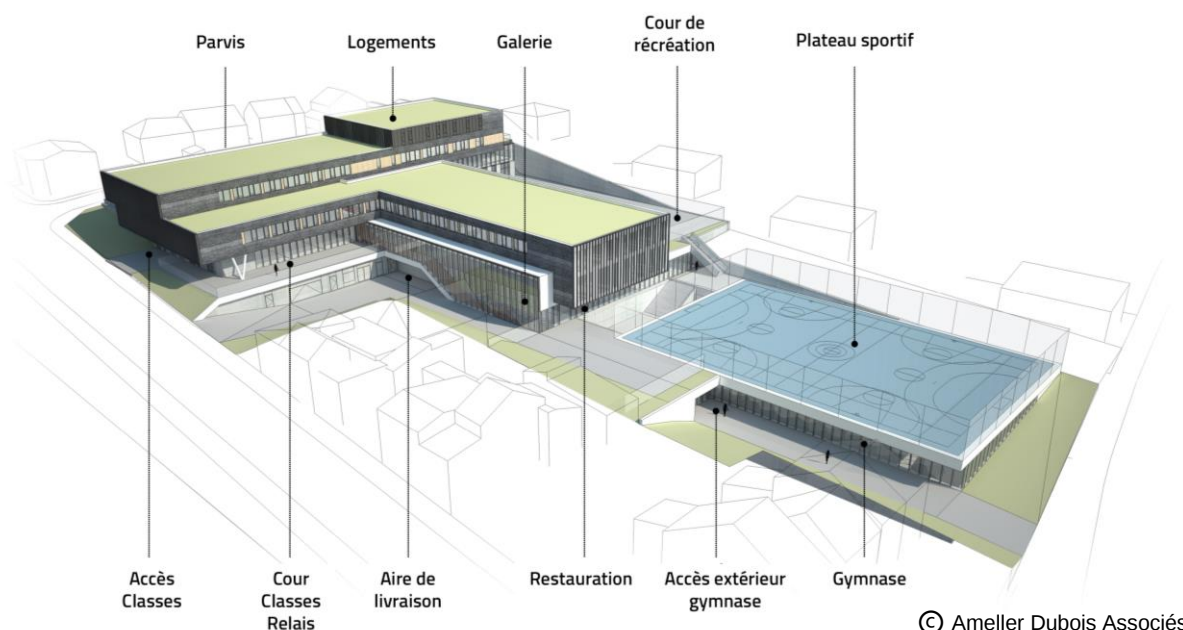
Cet ensemble, d'une capacité d'accueil de 700 élèves, est construit sur 7 niveaux. Il s'étend sur une surface de planchers totale de 7 567,30 m² et comprend un collège, un complexe sportif, des logements de fonction et un parking couvert. 34 classes permettent aux collégiens de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions. 1 classe relais visant à lutter contre la marginalisation et 1 classe destinée à une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) font notamment partie des équipements. La reconstruction du collège Marcel-Pagnol s'est inscrite dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE), avec une très bonne performance en matière de gestion de l'énergie et de pérennité des performances environnementales.

505 élèves ont fait leur rentrée 2019-2020 dans ce collège.

Ce complexe pouvant accueillir 700 élèves est composé de :

- 18 salles de classe (dont 1 mutualisée avec le CDI),
- 4 petites salles de classe,
- 4 salles de sciences,
- 2 salles de technologies,
- 1 salle d'arts plastiques,
- 1 salle de musique,
- 1 salle de classe relais,
- 1 salle de classe ULIS,
- 2 salles de permanence,
- 1 pôle enseignant d'une surface de 135 m²,
- 1 Centre de Documentation et d'Information (CDI) d'une surface de 250 m²,
- 1 gymnase de type B composé d'un gymnase de 40x20m et d'une salle de gymnastique,
- 1 salle de restauration des élèves d'une surface de 250 m²,
- 1 salle de restauration des professeurs d'une surface de 45 m²,
- 1 parking couvert de 45 places,
- 6 logements de fonction.

L'agencement du complexe autour d'une « rue principale »



Installé sur un terrain caractérisé par une forte inclinaison, le complexe se constitue autour d'une rue intérieure en escalier distribuant tous les étages du collège, en haut depuis le parvis et le hall jusqu'à l'accès au gymnase en bas. Des ascenseurs sont répartis dans tout l'établissement afin de faciliter l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La classe relais et la classe ULIS sont regroupées dans un secteur dédié, bénéficiant d'une entrée et d'une cour spécifiques, permettant dans le même temps un système inclusif avec les autres élèves. Le pôle est également au contact direct de la restauration et de l'équipement sportif.

Le parvis est dégagé et ouvert au niveau de l'entrée principale. Il est placé sous la surveillance de l'agent d'accueil qui dispose également d'une vue sur le garage à vélos situé à proximité. La cour principale, refermée sur deux côtés par le bâti, assure quant à elle la sécurité des collégiens tout en offrant une large vue dégagée compte tenu de la déclivité du terrain.

Un plateau sportif extérieur permet aux élèves de pratiquer divers sports comme le handball, le basket, ou la course. Le gymnase est semi-enterré pour conserver l'homogénéité paysagère du quartier. Il dispose d'un accès extérieur et bénéficie hors temps scolaire aux associations municipales.

Un ensemble construit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE)



La construction du collège s'inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE). L'isolation du bâtiment a été réalisée par l'extérieur, le taux de perméabilité à l'air est réduit et de grandes surfaces vitrées permettent un apport solaire tout en préservant le confort l'été.

Un dispositif de récupération des eaux de pluie a été mis en place et sert à l'arrosage des végétaux par micro-goutteurs. Des surfaces végétalisées ont été intégrées en toiture afin de réguler naturellement le débit de fuite des eaux pluviales.

Le gymnase, le hall et les classes sont largement vitrés, ce qui contribue à un éclairage naturel abondant. Les fenêtres des classes sont équipées de stores, afin de pouvoir moduler l'apport de lumière. Un système de Gestion Technique Centralisée (GTC) a été installé afin d'assurer le suivi des performances des systèmes de chauffage, de ventilation, d'éclairage, et de plomberie tout en optimisant leur fonctionnement modulable. Lors de la construction du collège, une charte de chantier à faibles nuisances a été mise en place.

Des matériaux pérennes et un environnement végétalisé

Le projet de construction du collège a fait appel à des matériaux pérennes, peu nombreux et choisis. Le corps principal du bâtiment est revêtu de brique maçonnerie et ses façades en pignon sont habillées de résille métallique perforée dont le motif laisse apparaître le visage de Marcel Pagnol. Les logements disposent d'un revêtement en aluminium. Le béton utilisé pour le parvis et la cour principale, durable et disposant d'une bonne résistance mécanique, est 100% recyclable par concassage.



La cour bénéficie d'un traitement paysager alternant zones minérales et végétales. Des arbres y offrent une ombre généreuse l'été et un couvert végétal appréciable en temps de pluie. Des jardinières et des talus végétalisés ponctuent les différents espaces du complexe. La palette végétale se compose d'essences locales, identitaires du paysage dans lequel les bâtiments s'inscrivent. Choies pour leur rusticité, elles nécessitent un entretien minimum, limitant l'usage des outils et des produits phytosanitaires.

L'agence Ameller Dubois & Associés Architectes

L'agence fondée en 1990 à Paris par Philippe Ameller et Jacques Dubois a développé au fil des ans des compétences particulières dans quelques grands domaines, sans pour autant s'orienter vers une spécialisation synonyme de routine ou de limitation.

Elle a développé son activité d'abord dans les équipements d'enseignement, de sécurité et de santé puis dans l'architecture de logements collectifs et les équipements culturels en France et à l'étranger. Qu'il s'agisse de construction neuve, de rénovations, d'extensions, de restructurations lourdes ou d'interventions en sites classés, la pratique de l'agence Ameller Dubois est fondée sur l'équilibre entre la rigueur et l'audace. Rigueur dans le suivi des projets inscrits dans leur époque.

Audace dans le traitement de questions architecturales intemporelles. Classée au 68^e rang des agences françaises par le chiffre d'affaires en 2019, elle compte aujourd'hui 6 associés, soixante collaborateurs et une centaine de projets à son actif.